

## Réserve Foncière - Acquisition aux Consorts DUSSERT rue Laplace

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Les Consorts DUSSERT sont propriétaires d'une parcelle de terrain cadastrée HI n° 10, sise rue Laplace d'une contenance de 3 ha 83 a 38 ca.

Pour la réalisation de la voie de contournement, l'Etat acquiert par voie d'expropriation aux Consorts DUSSERT, une partie de leur propriété soit 2 ha 60 a 57 ca.

Le reliquat de leur propriété, soit 1 ha 22 a 81 ca, est classé en zone 1NA du POS Nord. Les Consorts DUSSERT ont demandé à la Ville de Besançon d'acquérir cette parcelle.

Un accord est intervenu sur un prix de 20 F/m<sup>2</sup> soit une somme globale de 245 620 F.

La dépense sera imputée au chapitre 90.651.2111.00501.30100.

Conformément à l'article 21 de la loi de finances n° 82.1126 du 29 décembre 1982, l'exonération fiscale sera accordée d'office pour cette acquisition.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette acquisition et en cas d'accord à autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 30 juin 1998.*